



L'UNION DES ARCHITECTES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 juillet 2021

Identifier les freins à la construction des logements : audition de l'Unifa le 16 juillet par la Commission Rebsamen

La « commission Rebsamen » est chargée par le premier ministre d'établir un diagnostic des freins à la construction de logement et de proposer des mesures pour les lever. Ce rapport doit être rendu avant fin septembre. Cela aura probablement des répercussions au niveau de la loi de finances (mesures fiscales) et le projet de loi 4D relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplifications de l'action publique locale.

Lors de sa constitution le 1er juin dernier, l'Unifa avait réagi publiquement sur l'absence d'architectes dans cette commission, demandant à Monsieur Rebsamen une audition.

(<https://www.unsfa.fr/wp-content/uploads/2021/06/CP-Unifa-Commission-Rebsamem.pdf>)

Jean-Michel WOULKOFF, président de l'UNIFA et Christine LECONTE présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes ont été auditionnés vendredi 16 juillet par François Rebsamen et les deux rapporteurs de sa commission « pour la relance durable de la construction de logements »

Pour répondre aux préoccupations concrètes de la commission sur le manque de logements en secteur tendu, l'Unifa s'est rapprochée de ses syndicats territoriaux et a établi une série de freins relevés sur le terrain et les propositions pour les lever.

Après un rappel essentiel sur le foncier et l'aménagement du territoire qui doit rester une priorité, notre contribution est établie selon les trois grandes étapes d'une opération :

T1 : Freins identifiés en phase de montage d'opération – programmation, avant l'intervention de la Maitrise d'Œuvre.

T2 : Freins identifiés en phase conception, y compris obtention des autorisations d'urbanisme

T3 : Freins identifiés en phase de réalisation + chantiers

Mais lever les freins à la construction de logements neufs, c'est avant tout donner aux acteurs de ces opérations les moyens d'exercer leurs missions dans les meilleures conditions possibles. Le sens de l'ouvrage et son intérêt général doivent être partagés par tous les acteurs, pour l'ensemble des tâches ou missions. On ne peut résumer l'acte de construire à une suite de missions autonomes et dont l'objet n'est que financier.

Une maîtrise d'œuvre forte, redonnant toute sa place à son acteur central qu'est l'architecte, seul intervenant en capacité d'avoir une vision globale des logements à venir, sera garante d'une opération répondant aux enjeux sociétaux, environnementaux et économiques.

UNION NATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES

53, avenue Victor-Hugo 75116 PARIS – contact@unsfa.com – Tél. : [01 45 44 58 45](tel:0145445845)

www.unsfa.fr

Nous espérons désormais que ces propositions seront entendues et suivies d'effets afin que la production de logements neufs trouve la fluidité essentielle pour atteindre le niveau attendu tout en mettant en avant la nécessité de faire de la qualité de ces logements un sujet central.

En parallèle de ce travail et afin de préparer cette audition et de porter une voix commune de l'ensemble de la profession sur le sujet du Logement, un groupe de réflexion s'était constitué en réunissant l'UNSFA, le CNOA, le CROAIF, l'AFEX, l'Académie d'architecture, le Syndicat de l'architecture et la MAF, ainsi que des personnalités spécialistes de l'architecture.

Nous avons tous perçus la nécessité et l'opportunité face à l'échéance proches des élections présidentielles, de poursuivre nos échanges afin de développer les arguments pour une architecture de qualité dans la construction et la rénovation des logements, mais aussi plus largement à l'ensemble des constructions.

À propos de l'UNSFA :

L'Unsfa, l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, est une organisation syndicale apolitique, d'envergure nationale, qui a pour vocation de valoriser le rôle des architectes et de défendre leurs intérêts matériels et moraux. Une cinquantaine de syndicats territoriaux ainsi que le SNACG (le syndicat National des Architectes Contractant Généraux) sont rassemblés en une fédération unie.

Très concrètement impliquée sur l'ensemble des sujets qui conditionnent, orientent et organisent la fonction d'architecte, l'Unsfa œuvre depuis 50 ans à l'amélioration des conditions et de l'avenir de notre profession.

L'Unsfa, par ses nombreuses actions et propositions, participe activement à l'évolution de notre métier. A travers notre Union, les architectes sont à l'initiative de nombreuses avancées et réformes dédiées à la profession. Nous œuvrons à la promotion de la fonction des architectes par un projet de régulation national et européen, centré sur l'indépendance, l'éthique et l'excellence de la profession.

Contact presse :

Patrick JULIEN, Délégué général
0607088153
dg@unsfa.com